



CALENDRIER DE FIN D'ANNEE à DESTINATION DES PARENTS des ELEVES de 3^{ème}

Voici quelques éléments de calendrier avec les échéances indispensables à la bonne finalisation de la procédure d'orientation de votre enfant.

Nous vous rappelons en outre que deux documents « papier » sont essentiels dans cette procédure :

- La fiche dialogue (feuille A3 **jaune** pliée en livret)
- La fiche préparatoire à la saisie des vœux (feuille A4 blanche), utilisée au 3^{ème} trimestre, NOMINATIVE, qui sera distribuée au retour des congés de printemps

I- CALENDRIER DES OPERATIONS :

3 ^{ème} trimestre	
Avant le conseil de classe	<ul style="list-style-type: none"> ● Les parents renseignent la fiche dialogue (partie 3^{ème} trimestre) en exprimant des choix définitifs d'orientation. ● Parallèlement les parents remplissent la fiche préparatoire à la saisie AFFELNET en indiquant très précisément les formations et les établissements. Toute demande floue constitue un risque d'erreur dans la saisie faite par le personnel de direction. <div style="text-align: center;"></div> <p>Les familles qui souhaitent faire des demandes de dérogations (c'est-à-dire qui demandent un lycée général autre que le lycée de secteur) doivent en outre remplir une demande de dérogation à rapporter au collège AVANT le 22 MAI 2026.</p> <p>Les élèves qui demandent des formations ABIBAC, ESABAC, BACHIBAC doivent retirer un dossier au secrétariat et le remettre complet à l'établissement demandé avant le 20 mai.</p> <p>Les familles qui souhaitent un établissement PRIVE (lycée général ou professionnel, MFR, lycée du Guirs Val d'Ainan, ...) doivent effectuer des démarches d'admission personnelles auprès des établissements demandés.</p>
Pendant le conseil de classe (entre le 1^{er} et le 4 juin)	<p>Le conseil de classe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Examine les choix d'orientation définitifs - Porte un avis définitif sur la fiche dialogue <p>Le personnel de direction en charge de la classe :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Saisit les demandes sur AFFELNET (serveur fermé le 5 juin à 17 h) - Fait remonter les notes de chaque élève pour permettre le contrôle continu du DNB et le barème AFFELNET
Après le conseil de classe	<p>Les parents doivent prendre connaissance des décisions d'orientation et signer la fiche dialogue verte que l'élève retourne à son professeur principal.</p> <p>Les parents signent la fiche de saisie des vœux définitive que l'élève retourne à son professeur principal</p> <div style="text-align: center;"></div> <p>Si les familles ne sont pas d'accord avec la décision d'orientation (notamment refus de passage en 2^{nde} GT), ils doivent impérativement et obligatoirement prendre rendez-vous avec la Direction (3 cas de figure)</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) la famille fait d'autres vœux, notamment en voie professionnelle 2) la famille opte pour un maintien dans la classe de 3^{ème} 3) la famille fait APPEL de la décision et va donc en COMMISSION d'APPEL le jeudi 11 juin au collège GARIBALDI d'Aix-les-Bains

Jeudi 11 juin au collège GARIBALDI	Commission d'appel 3^{ème} pour les élèves dont le passage en 2 ^{nde} GT a été refusé. Les familles sont invitées à exposer leurs arguments pour un passage (lieu et horaire de passage qui seront confirmés par le collège)
Lundi 15 juin à 9 h	Un pré-tour (ou tour 0) permettra de connaître le nom des élèves qui n'ont aucune affectation à l'issue d'un « pré-moulinage » d'AFFELNET Les familles de ces élèves seront rencontrées et invitées à formuler des vœux supplémentaires sur des places que l'on sait disponibles. (réouverture du serveur du lundi 15 juin à 9 h au mardi 16 juin 16 h)
Vendredi 26 JUIN au mardi 30 juin	Epreuves du DNB A l'issue de la dernière épreuve (30 juin) : <ul style="list-style-type: none"> - Le professeur principal distribue à chaque élève ses résultats d'affectation, - rappelle la nécessité pour les familles de procéder à l'inscription dans l'établissement d'affectation avant le vendredi 3 juillet à 17 h, - informe les élèves non affectés d'un rendez-vous avec la direction pour effectuer des vœux sur places vacantes (2^{ème} tour)
A partir du mardi 30 juin	INSCRIPTION des élèves dans leur futur établissement (télé inscription ou inscription physique selon les établissements)
Vendredi 3 juillet à 17 h	Fin de validité des affectations en voie professionnelle et en lycée général : en cas de non-inscription, la place est considérée comme VACANTE.
Lundi 6 juillet à 9 h au mercredi 8 juillet à 16 h	OUVERTURE DU SECOND TOUR (ouverture et fermeture du serveur) <u>uniquement pour les élèves sans affectation à l'issue du 1^{er} tour</u> et qui doivent candidater sur des places VACANTES
Jeudi 9 juillet à 16 h	Résultat des affectations du 2^{ème} tour
Mardi 25 août	Fin de validité des notifications : en cas de non-inscription la place est considérée comme vacante

II- POINTS DE VIGILANCE :

Quelques rappels dans la formulation des vœux en 2^{nde} GT :

- Les vœux en 2^{nde} STHR, en 2^{nde} GT avec un enseignement optionnel design ou les parcours STI2D, STL ou ST2S ne sont pas dérogoires : le recrutement est académique selon le barème des élèves : cela veut dire que l'on peut effectuer plusieurs vœux (dans différents établissements d'une même académie ou d'une autre académie). **Mais les élèves doivent obligatoirement faire figurer en dernier vœu leur établissement de secteur.**
- Lorsqu'un élève demande une 2^{nde} GT « classique » dans son établissement de secteur, un seul vœu est nécessaire. Si le conseil de classe s'est prononcé pour son passage, sa place est acquise (sous réserve d'inscription avant le 3 juillet).
- Les élèves qui souhaitent une 2^{nde} GT avec une section européenne doivent la demander au moment de l'inscription, au même titre que les options facultatives.
- Tout élève qui demande une **dérogation** à son lycée de secteur **doit nécessairement formuler son lycée de secteur comme dernier vœu.**

Pour tous les élèves et leur famille :

Le troisième trimestre est donc très court et les notes seront arrêtées au 29 mai pour permettre la remontrée des résultats sur les différentes applications.

Pour autant, les cours ne seront pas terminés, ni les programmes nécessaires à l'obtention du DNB.

Les résultats au brevet blanc seront un indicateur non négligeable pris en compte pour un passage en 2^{nde} GT.

**A tout moment, en cas de doute, vous pouvez demander conseil
au professeur principal de votre enfant ou à la direction.**